

CGT Finances Publiques - SNUI Sud Solidaires - FO DGFIP

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales ont pris connaissance de vos demandes formulées par mail ainsi que de votre dernier message envoyé à un membre du CHS.

Permettez de vous faire remarquer que nous sommes opposés à cette méthode qui consiste à faire des réunions CHS par mail et à faire acter vos souhaits par messagerie.

Dans votre mail du 27 août, de nouvelles demandes apparaissent et pour des montants importants. Quid des demandes non retenues (voir registres de la séance du 21 juin) ?

Dans ce mail vous nous demandez de vous signaler les dépenses pour lesquelles nous pourrions émettre un avis défavorable. **Nous rejetons tout sans discussion** car à l'époque il n'était pas question de mise en place de la DLU avant la fin de l'année.

La méthode employée nous semble un peu cavalière. Si, par le passé un avis a été donné pour quelques devis c'est un « catalogue » que vous nous proposez aujourd'hui.

A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles du dossier de l'ARACT. D'ailleurs, il paraît évident qu'un montant doit être provisionné pour les suites à donner.

De plus, vous souhaitez que le CHS finance des travaux de la DLU. Un montant n'est-il pas prévu à cet effet par la filière gestion publique ?

Nous ne manquerons pas d'évoquer ces sujets lors de la prochaine réunion du CHS. A ce propos, rien ne vous empêche de convoquer d'autres réunions de cette instance. Vous dites être attaché au dialogue social, une fois de plus par cette méthode de vouloir passer en force vous ne faites que confirmer l'avis des agents qui parlent du manque de dialogue social dans notre département.

Pour les organisations syndicales

Philippe MADEC